

**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 AVRIL 2016**

-----

Le onze avril deux mille seize à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 5 avril 2016, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Présents** : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, M. LACROUX Daniel, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, Mme SUAUCORINNE Corinne, Mme VILLAIN Alexandra.

**Absents excusés** : Mme BARTOLO Amélie, M. POYNARD Stephan.

**Procurations :**

Mme VAUTRIN Martine a donné procuration à Mme BERTRAND Laurence,  
M. VILMER Jean-Paul a donné procuration à M. MOLLAND Pierre

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. CANGELOSI Alphonse a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 11 AVRIL 2016

**OBJET : Approbation du compte de gestion 2015 – Budget Ville :**

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer pour le Budget Ville de Châteauneuf de Gadagne

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> Janvier 2015 au 31 décembre 2015 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,  
Considérant le compte de gestion 2015 du budget Ville,  
Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

**Article unique :** déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 pour le budget Ville de Châteauneuf de Gadagne par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

Pour extrait conforme  
Au registre sont les signatures

Affiché le 13/04/2016  
Transmis au contrôle de légalité le 13/04/2016  
Certifié exécutoire le 13/04/2016

Le Maire,

Pierre MOLLAND

The image shows a circular official stamp of the Commune de Châteauneuf de Gadagne. The text around the perimeter of the stamp includes "COMMUNE DE CHATEAUNEUF DE GADAGNE" and "CLUSE". Overlaid on the stamp is a large, handwritten signature in blue ink, which appears to be "P. MOLLAND".

**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 AVRIL 2016**

-----

Le onze avril deux mille seize à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 5 avril 2016, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Présents** : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, M. LACROUX Daniel, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, Mme SUAOU Corinne, Mme VILLAIN Alexandra.

**Absents excusés** : Mme BARTOLO Amélie, M. POYNARD Stephan.

**Procurations** :

Mme VAUTRIN Martine a donné procuration à Mme BERTRAND Laurence,  
M. VILMER Jean-Paul a donné procuration à M. MOLLAND Pierre

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. CANGELOSI Alphonse a été nommé secrétaire de séance.

## Séance du 11 AVRIL 2016

**OBJET : Approbation du compte administratif 2015 – Budget Ville :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,  
Considérant le projet de compte administratif 2015 du Budget Ville.,  
Considérant la délibération 2016-16 portant approbation du compte de gestion 2015,  
Considérant la désignation de M. Etienne KLEIN comme Président de séance,  
Monsieur le Maire ayant quitté la salle pour le vote,  
Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

**Article un :** prend acte de la présentation du compte administratif 2015 du budget Ville qui peut se résumer ainsi :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales	1 879 619,00	3 506 086,00	5 835 705,00
Titres de recettes émis	1 428 506,92	3 494 625,04	4 923 131,96
Réduction de titres	0,00	9 615,27	9 615,27
Recettes nettes	1 428 506,92	3 485 009,77	4 913 516,69
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales	1 879 619,00	3 506 086,00	5 385 705,00
Mandats émis	712 632,75	3 086 279,84	3 798 912,59
Annulations de mandats	0,00	5 760,00	5 760,00
Dépenses nettes	712 635,75	3 080 519,84	3 793 152,59
<b>RESULTAT</b>			
Excédent	715 874,17	404 489,93	1 120 364,10
Déficit			

Sections	RESULTAT 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2015	RÉSULTAT EXERCICE 2015	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
Investissement	66 308,11	0,00	715 874,17	782 182,28
Fonctionnement	502 698,38	502 698,38	404 489,93	404 489,93
<b>TOTAL</b>	<b>569 006,49</b>	<b>502 698,38</b>	<b>1 120 364,10</b>	<b>1 186 672,21</b>

**Article deux :** approuve le compte administratif 2015 du budget Ville tel qu'annexé à la présente délibération et dont les résultats sont résumés à l'article un.

**POUR : 19 CONTRE : 1 (N. JAULENT) ABSTENTIONS : 0**

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Affiché le 13/04/2016

Transmis au contrôle de légalité le 13/04/2016

Certifié exécutoire le 13/04/2016

Le Maire,

Pierre MOLLAND

**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 AVRIL 2016**

-----

Le onze avril deux mille seize à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 5 avril 2016, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Présents** : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, M. LACROUX Daniel, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, Mme SUAUX Corinne, Mme VILLAIN Alexandra.

**Absents excusés** : Mme BARTOLO Amélie, M. POYNARD Stephan.

**Procurations :**

Mme VAUTRIN Martine a donné procuration à Mme BERTRAND Laurence,  
M. VILMER Jean-Paul a donné procuration à M. MOLLAND Pierre

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. CANGELOSI Alphonse a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 11 AVRIL 2016

**OBJET : Approbation du compte de gestion 2015 – Budget annexe assainissement**

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer pour le Budget annexe assainissement.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> Janvier 2015 au 31 décembre 2015 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,  
Considérant le compte de gestion 2015 du budget annexe assainissement,  
Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

**Article unique :** déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 pour le budget assainissement par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**POUR : 21    CONTRE : 0    ABSTENTIONS : 0**

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

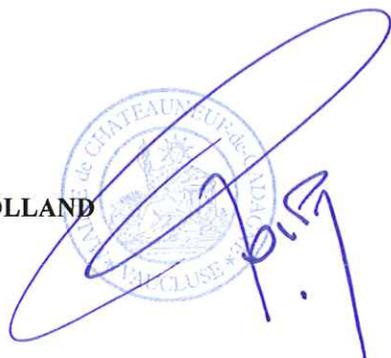
Affiché le 13/04/2016

Transmis au contrôle de légalité le 13/04/2016

Certifié exécutoire le 13/04/2016

Le Maire,

Pierre MOLLAND



**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 AVRIL 2016**

-----

Le onze avril deux mille seize à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 5 avril 2016, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Présents** : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, M. LACROUX Daniel, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, Mme SUAUCOR Corinne, Mme VILLAIN Alexandra.

**Absents excusés** : Mme BARTOLO Amélie, M. POYNARD Stephan.

**Procurations :**

Mme VAUTRIN Martine a donné procuration à Mme BERTRAND Laurence,  
M. VILMER Jean-Paul a donné procuration à M. MOLLAND Pierre

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. CANGELOSI Alphonse a été nommé secrétaire de séance.

## Séance du 11 AVRIL 2016

**OBJET : Approbation du compte administratif 2015 – Budget annexe assainissement**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,  
Considérant le projet de compte administratif 2015 du Budget annexe assainissement.,  
Considérant la délibération 2016-19 portant approbation du compte de gestion 2015,  
Considérant la désignation de M. Etienne KLEIN comme Président de séance,  
Monsieur le Maire ayant quitté la salle pour le vote,

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

**Article un :** prend acte de la présentation du compte administratif 2015 du budget Ville qui peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	337 354,00	104 000,00	441 354,00
Titres de recettes émis (b)	145 703,13	129 100,82	274 803,95
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b – c)	145 703,13	129 100,82	274 803,95
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	337 354,00	104 000,00	441 354,00
Mandats émis (f)	141 900,55	58 974,98	200 875,53
Annulations de mandats (g)	0,00	1 090,66	1 090,66
Dépenses nettes (h = f – g)	141 900,55	57 884,32	199 784,87
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d – h) Excédent	3 802,58	71 216,50	75 019,08
(h-d) Déficit			

Sections	RESULTAT 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2014	RÉSULTAT EXERCICE 2015	RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2015
Investissement	109 889,13		3 802,58	113 691,71
Fonctionnement	56 462,62	56 462,62	71 216,50	71 216,50
<b>TOTAL</b>	<b>166 351,75</b>	<b>56 462,62</b>	<b>75 019,08</b>	<b>184 908,21</b>

**Article deux :** approuve le compte administratif 2015 du budget annexe assainissement tel qu'annexé à la présente délibération et dont les résultats sont résumés à l'article un.

**POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

Pour extrait conforme  
Au registre sont les signatures

Affiché le 13/04/2016  
Transmis au contrôle de légalité le 13/04/2016  
Certifié exécutoire le 13/04/2016

Le Maire,

Pierre MOLLAND

**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 AVRIL 2016**

-----

Le onze avril deux mille seize à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 5 avril 2016, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Présents** : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, M. LACROUX Daniel, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, Mme SUAOU Corinne, Mme VILLAIN Alexandra.

**Absents excusés** : Mme BARTOLO Amélie, M. POYNARD Stephan.

**Procurations** :

Mme VAUTRIN Martine a donné procuration à Mme BERTRAND Laurence,  
M. VILMER Jean-Paul a donné procuration à M. MOLLAND Pierre

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. CANGELOSI Alphonse a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 11 AVRIL 2016

**OBJET : Clôture des comptes et affectation des résultats 2015 – Budget annexe Assainissement :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,  
Considérant les délibérations 2016-19 et 2016-20 portant approbation du compte de gestion 2015 et du compte administratif 2015,  
Considérant que la compétence assainissement a été transférée à la Communauté de Commune Pays des Sorgues Monts de Vaucluse à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016  
Considérant que les résultats du budget annexe doivent être intégrés dans le Budget Principal de la Ville,  
Considérant par ailleurs qu'il appartient au conseil municipal de décider le transfert de ces résultats à la Communauté de Communes,  
Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

**Article un :** accepte la clôture du budget annexe « assainissement » au 31 décembre 2015 par intégration des comptes de ce budget annexe dans le budget principal par opérations d'ordre non budgétaires effectuées par le comptable public.

**Article deux :** dit que l'excédent 2015 de la section d'exploitation d'un montant de 71 216,50 € est transféré au budget principal de la Ville en recettes de la section de fonctionnement au 002

**Article trois :** dit que l'excédent cumulé de la section d'investissement d'un montant de 113 691,71 € est transféré au budget principal de la Ville en recettes de la section d'investissement au 1068

**Article quatre :** décide de transférer en totalité à la Communauté de Commune Pays des Sorgues Monts de Vaucluse le solde d'exécution de la section d'investissement d'un montant de 113 691,71 €. Ce transfert sera réalisé via l'émission d'un mandat au 1068.

**Article cinq :** décide de transférer à la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse une partie de l'excédent de la section d'exploitation d'un montant de 21 216,50 €. Ce transfert sera réalisé via l'émission en section de fonctionnement d'un mandat imputé sur le compte 678 du budget principal.

**Article six :** dit que les crédits nécessaires à la réalisation des transferts de ces résultats seront inscrits au budget primitif 2016 de la commune,

**Article sept :** dit que les restes à réaliser du budget assainissement seront transférés directement au budget annexe assainissement de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse.

**Article huit :** autorise le Trésorier à procéder aux opérations de clôture de ce budget (intégration des comptes de ce budget annexe dans le budget principal) et aux opérations nécessaires au transfert des résultats budgétaires.

**Article neuf :** autorise Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens et tout autre document relatif au transfert de compétence.

**POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Affiché le 13/04/2016

Transmis au contrôle de légalité le 13/04/2016

Certifié exécutoire le 13/04/2016

Le Maire,

Pierre MOLLAND



**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 AVRIL 2016**

-----

Le onze avril deux mille seize à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 5 avril 2016, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Présents** : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, M. LACROUX Daniel, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, Mme SUAOU Corinne, Mme VILLAIN Alexandra.

**Absents excusés** : Mme BARTOLO Amélie, M. POYNARD Stephan.

**Procurations :**

Mme VAUTRIN Martine a donné procuration à Mme BERTRAND Laurence,  
M. VILMER Jean-Paul a donné procuration à M. MOLLAND Pierre

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. CANGELOSI Alphonse a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 11 AVRIL 2016

**OBJET : Affectation des résultats 2015 – Budget Ville :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
 Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,  
 Considérant les délibérations 206-16 et 20616-17 portant approbation du compte de gestion 2015 et du compte administratif 2015  
 Considérant la délibération n° 2016-19 relative à la clôture du budget annexe assainissement et à la reprise des résultats par le budget Ville,  
 Considérant que la section de fonctionnement du budget Ville dégage un excédent budgétaire de 404 489,93 € pour l'année 2015,  
 Considérant qu'il appartient au conseil municipal de décider de l'affectation de ce résultat,  
 Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

**Article unique :** décide d'affecter le résultat comme suit :

A – Solde de fonctionnement du budget principal de l'exercice 2015	404 489,93
B - Solde d'exploitation du budget assainissement trnsféré au budget principal	71 216 ,50
C - Résultat de fonctionnement à affecter (A+B)	475 706,43
D – Résultat d'investissement du budget principal	
Excédent	782 182, 28
E -Solde des restes à réaliser du budget principal	
Besoin de financement	- 452 792,00
F-Excédent d'investissement du budget assainissement transféré au budget principal	113 691,71
Affectation de A en réserves R1068 (investissement)	404 489,93
Affectation de B en recettes de la section de fonctionnement (excédent d'exploitation assainissement) (002)	71 216,50

**POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 1 (N. JAULENT)**

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Affiché le 13/04/2016

Transmis au contrôle de légalité le 13/04/2016

Certifié exécutoire le 13/04/2016

Le Maire,

Pierre MOLLAND



**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 AVRIL 2016**

-----

Le onze avril deux mille seize à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 5 avril 2016, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Présents** : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, M. LACROUX Daniel, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, Mme SUAOU Corinne, Mme VILLAIN Alexandra.

**Absents excusés** : Mme BARTOLO Amélie, M. POYNARD Stephan.

**Procurations :**

Mme VAUTRIN Martine a donné procuration à Mme BERTRAND Laurence,  
M. VILMER Jean-Paul a donné procuration à M. MOLLAND Pierre

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. CANGELOSI Alphonse a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 11 AVRIL 2016

**OBJET : Taux 2016 des taxes locales :**

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de Général des Impôts,  
Considérant la notification par les services de l'Etat des bases d'imposition prévisionnelles pour l'année 2016,  
Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des taxes locales,  
Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

**Article unique** : décide de fixer pour 2016 les taux des taxes locales comme suit :

- |   |         |
|---|---------|
| • Taxe d'habitation                           | 10,37 % |
| • Taxe foncière sur les propriétés bâties     | 11,04 % |
| • Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 39,90 % |

**POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 1 (N. JAULENT)**

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Affiché le 13/04/2016

Transmis au contrôle de légalité le 13/04/2016

Certifié exécutoire le 13/04/2016

Le Maire,

Pierre MOLLAND

**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 AVRIL 2016**

-----

Le onze avril deux mille seize à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 5 avril 2016, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Présents** : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, M. LACROUX Daniel, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, Mme SUAOU Corinne, Mme VILLAIN Alexandra.

**Absents excusés** : Mme BARTOLO Amélie, M. POYNARD Stephan.

**Procurations :**

Mme VAUTRIN Martine a donné procuration à Mme BERTRAND Laurence,  
M. VILMER Jean-Paul a donné procuration à M. MOLLAND Pierre

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. CANGELOSI Alphonse a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 11 AVRIL 2016

**OBJET : Budget Primitif 2016- VILLE :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,  
Considérant le budget proposé pour l'exercice 2016,  
Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

Article unique : approuve, tel qu'annexé à la présente délibération, le budget primitif 2016 de la Ville. qui s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à : 3 471 799 €
- En section d'investissement à : 4 145 084 €

**POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Affiché le 13/04/2016

Transmis au contrôle de légalité le 13/04/2016

Certifié exécutoire le 13/04/2016

Le Maire,

Pierre MOLLAND



**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 AVRIL 2016**

-----

Le onze avril deux mille seize à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 5 avril 2016, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Présents** : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, M. LACROUX Daniel, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, Mme SUAOU Corinne, Mme VILLAIN Alexandra.

**Absents excusés** : Mme BARTOLO Amélie, M. POYNARD Stephan.

**Procurations** :

Mme VAUTRIN Martine a donné procuration à Mme BERTRAND Laurence,  
M. VILMER Jean-Paul a donné procuration à M. MOLLAND Pierre

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. CANGELOSI Alphonse a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 11 AVRIL 2016

**OBJET : Budget Ville 2016- subventions aux associations:**

En application des dispositions de l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte de celle du vote du budget. Il est inscrit au budget 2016 une enveloppe de 108 000 €. Il appartient au conseil de décider de la répartition de cette somme.

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable dite M14,

Vu le Budget Ville 2016

Après en avoir délibéré à la majorité des présents

Les conseillers municipaux participant à l'action d'une association s'étant abstenus,

**Article un :** décide l'attribution les subventions annuelles de fonctionnement suivantes aux associations qui répondent à un intérêt public local :

CATEGORIE	ASSOCIATIONS	Montant
Animation	AS. LI BON VIVENT	600
Animation	COMITE DES FETES	32 500
Animation	CONFRERIE DES TASTES GRAPPES	160
Animation	FOYER RURAL LAIQUE	17 500
	<b>Total animation</b>	<b>50 760</b>
Autres	AS. DES OEUVRES PAROISSIALES	250
Autres	PREVENTION ROUTIERE	130
Autres	SAPEURS POMPIERS	200
	<b>Total Autres</b>	<b>580</b>
Caritatif	AMICALE DES DONNEURS DU SANG	150
Caritatif	AS. FRANCE ADOT 84	100
Caritatif	AS. FSE RETINITIS PIGMENTOSA	100
Caritatif	AS. VALENTIN HAUY	100
Caritatif	GEIST 21	100
Caritatif	LA CROIX ROUGE FRANCAISE	100
Caritatif	LIGUE CONTRE LE CANCER	200
Caritatif	RESTOS DU CŒUR	200
	<b>Total caritatif</b>	<b>1 050</b>

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Affiché le 13/04/2016

Transmis au contrôle de légalité le 13/04/2016

Certifié exécutoire le 13/04/2016

Le Maire,

Pierre MOLLAND

**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 AVRIL 2016**

-----

Le onze avril deux mille seize à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 5 avril 2016, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Présents** : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, M. LACROUX Daniel, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, Mme SUAOU Corinne, Mme VILLAIN Alexandra.

**Absents excusés** : Mme BARTOLO Amélie, M. POYNARD Stephan.

**Procurations** :

Mme VAUTRIN Martine a donné procuration à Mme BERTRAND Laurence,  
M. VILMER Jean-Paul a donné procuration à M. MOLLAND Pierre

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. CANGELOSI Alphonse a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 11 AVRIL 2016

**OBJET : Budget Ville 2016- subventions aux associations:**

Commerce et artisanat	AS. COMMERCANTS ET ARTISANS	160
Commerce et artisanat	CFA FLORENTIN MOURET	100
Commerce et artisanat	CHAMBRE DES METIERS	100
	<b>Total commerce et artisanat</b>	<b>360</b>
Culture	AKWABA KA THEATRE	6 000
Culture	AMISTANCO DE CAST EU NOU	230
Culture	AS. AVEC	250
Culture	AS. COLLECTIF PROUVENCO	50
Culture	AS. CULT. FRANCO NEPALAISE	300
Culture	AS. LES AMIS DE FONT SEGUGNE	200
Culture	AS. THEATRE QUARTIER LIBRE	200
Culture	ESCOLO DE FONT SEGUGNO	400
Culture	LA STRADA	450
Culture	SILLAGE EDITIONS	200
Culture	THEATRE DE CAVAILLON	3 500
	<b>Total culture</b>	<b>11 780</b>
Enfance	AMICALE DES ANCIENS ELEVES	150
Enfance	ASSOCIATION « TAGADAGNE »	1 150
Enfance	COOP ECOLE EMENTAIRE	3 300
Enfance	COOP ECOLE MATERNELLE	3 150
Enfance	FOYER DES ELEVES COLLEGE LE THOR	160
Enfance	MEDIATHEQUE PEDAGOGIQUE	100
Enfance	ORGANISME DE GESTION (école St Charles)	15 600
	<b>Total Enfance</b>	<b>23 460</b>

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Affiché le 13/04/2016

Transmis au contrôle de légalité le 13/04/2016

Certifié exécutoire le 13/04/2016

Le Maire,

Pierre MOLLAND

**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 AVRIL 2016**

-----

Le onze avril deux mille seize à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 5 avril 2016, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Présents** : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, M. LACROUX Daniel, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, Mme SUAOU Corinne, Mme VILLAIN Alexandra.

**Absents excusés** : Mme BARTOLO Amélie, M. POYNARD Stephan.

**Procurations** :

Mme VAUTRIN Martine a donné procuration à Mme BERTRAND Laurence,  
M. VILMER Jean-Paul a donné procuration à M. MOLLAND Pierre

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. CANGELOSI Alphonse a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 11 AVRIL 2016

**OBJET : Budget Ville 2016- subventions aux associations:**

Environnement	ACTIONS COULON	150
Environnement	AS. GADAGNE ENVIRONNEMENT	270
Environnement	AS. LES PIMPRENELLES	300
Environnement	LES AMIS DE LA SORGUE	460
	<b>Total Environnement</b>	<b>1 180</b>
Sport	AS. LA CASTELNOVENCO	400
Sport	SPORTING CLUG GADAGNIEN	13 000
Sport	TENNIS CLUB DE CAMPBEAU	4 000
Sport	VELO CLUB LE THOR / GADAGNE	1 500
	<b>Total Sport</b>	<b>18 900</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>108 070</b>

**Article deux :** dit que les crédits sont inscrits au budget primitif 2016 de la ville chapitre 65 compte 6574

**POUR : 18 CONTRE : 1 (N. JAULENT) ABSTENTIONS : 2 (F. AIMADIEU, T. MAUSSAN)**

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

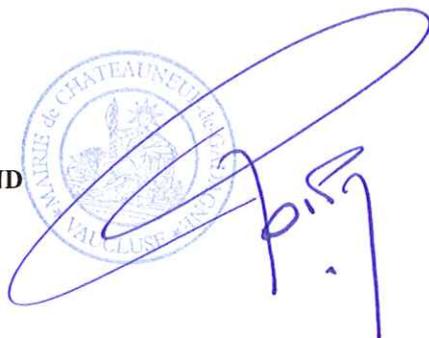
Affiché le 13/04/2016

Transmis au contrôle de légalité le 13/04/2016

Certifié exécutoire le 13/04/2016

Le Maire,

Pierre MOLLAND



**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 AVRIL 2016**

-----

Le onze avril deux mille seize à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 5 avril 2016, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Présents** : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, M. LACROUX Daniel, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, Mme SUAOU Corinne, Mme VILLAIN Alexandra.

**Absents excusés** : Mme BARTOLO Amélie, M. POYNARD Stephan.

**Procurations :**

Mme VAUTRIN Martine a donné procuration à Mme BERTRAND Laurence,  
M. VILMER Jean-Paul a donné procuration à M. MOLLAND Pierre

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. CANGELOSI Alphonse a été nommé secrétaire de séance.

## Séance du 11 AVRIL 2016

**OBJET : Durée d'amortissement des frais d'études et d'insertion non suivis de réalisation:**

Les frais d'étude et les frais d'insertion doivent, s'ils ont été suivis d'une réalisation, être rattachés par opération d'ordre budgétaire aux comptes d'immobilisations concernés. Quand ils n'ont pas été suivis de réalisation, ils doivent être « réintégrés » en section de fonctionnement par le biais des amortissements. Dans ce cas, il s'agit d'une reprise progressive à la section de fonctionnement et non d'un amortissement pour dépréciation d'un bien. Il est proposé de fixer la durée d'amortissement comme suit :

Comptes	Désignation	Durée
2031	Frais d'études	5 ans
2032	Frais de recherche et de développement	5 ans
2033	Frais d'insertion	5 ans

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'instruction comptable dite M14,  
Considérant l'obligation d'amortir certains frais non suivis de réalisation,  
Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer la durée d'amortissement,  
Après en avoir délibéré à la majorité des présents

**Article unique** : approuve les durées d'amortissement ci-dessous :

Comptes	Désignation	Durée
2031	Frais d'études	5 ans
2032	Frais de recherche et de développement	5 ans
2033	Frais d'insertion	5 ans

**POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Affiché le 13/04/2016

Transmis au contrôle de légalité le 13/04/2016

Certifié exécutoire le 13/04/2016

Le Maire,

Pierre MOLLAND

**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 AVRIL 2016**

-----

Le onze avril deux mille seize à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 5 avril 2016, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Présents** : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, M. LACROUX Daniel, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, Mme SUAOU Corinne, Mme VILLAIN Alexandra.

**Absents excusés** : Mme BARTOLO Amélie, M. POYNARD Stephan.

**Procurations** :

Mme VAUTRIN Martine a donné procuration à Mme BERTRAND Laurence,  
M. VILMER Jean-Paul a donné procuration à M. MOLLAND Pierre

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. CANGELOSI Alphonse a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 11 AVRIL 2016

**OBJET : Servitude au profit du syndicat Durance Ventoux- parcelle AD 382 :**

Dans le cadre de travaux de renouvellement du réseau d'eau potable de la commune, le Syndicat Durance Ventoux va réaliser un tronçon de canalisation sur une parcelle de terre appartenant au domaine privé communal. Afin de permettre l'accès à cette canalisation, il est proposé de constituer une servitude de passage et de tréfonds au profit du Syndicat Durance Ventoux et d'autoriser M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1311-13,  
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L2122-4  
Considérant que les travaux réalisés par le Syndicat des Eaux Durance Ventoux nécessitent le passage de canalisations sur la parcelle AD 382 appartenant au domaine privé de la commune,  
Après en avoir délibéré à la majorité des présents

**Article un** : approuve la constitution d'une servitude de passage et de tréfonds nécessaire à l'implantation d'une canalisation de 150 mm de diamètre sur la parcelle cadastrée AD 382 au bénéfice du Syndicat des Eaux Durance Ventoux conformément au plan joint à la présente délibération.

**Article deux** : autorise M. le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune la servitude conventionnelle de passage et de tréfonds susmentionnée.

**Article trois** : dit que l'acte sera passé en la forme administrative et sera publié auprès du service de la publicité foncière par les soins et aux frais du Syndicat des Eaux Durance Ventoux.

**POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Affiché le 13/04/2016

Transmis au contrôle de légalité le 13/04/2016

Certifié exécutoire le 13/04/2016

Le Maire,

Pierre MOLLAND

The image shows the official seal of the Commune de Châteauneuf de Gadagne, which is circular and contains the text 'CHATEAUNEUF DE GADAGNE' and 'COMMUNE'. Overlaid on the seal is a large, handwritten signature in blue ink, which appears to be 'P. MOLLAND'.

**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 AVRIL 2016**

-----

Le onze avril deux mille seize à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 5 avril 2016, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Présents** : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, M. LACROUX Daniel, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, Mme SUAOU Corinne, Mme VILLAIN Alexandra.

**Absents excusés** : Mme BARTOLO Amélie, M. POYNARD Stephan.

**Procurations :**

Mme VAUTRIN Martine a donné procuration à Mme BERTRAND Laurence,  
M. VILMER Jean-Paul a donné procuration à M. MOLLAND Pierre

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. CANGELOSI Alphonse a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 11 AVRIL 2016

**OBJET : Echange sans soulte de parcelles chemin de Bompas :**

Afin de régulariser l'assiette du chemin de Bompas, il est proposé au conseil municipal de procéder à un échange sans soulte comme suit avec Mme Fages.

Parcelles cédées gratuitement à la Commune			Parcelle cédée gratuitement à Mme FAGES		
AI 72d	259 m <sup>2</sup>	Zones du POS INB3 / NCF3	AI 71a	1368 m <sup>2</sup>	Zone NCF3
AI 230f	105 m <sup>2</sup>	Zone NCF3			
AI 230g	53 m <sup>2</sup>	Zone NCF3			
AI 231i	853 m <sup>2</sup>	Zone NCF3			

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
 Considérant le plan de division réalisé,  
 Considérant l'avis rendu par le service France Domaine en date du 29 février 2016,  
 Considérant que les terrains faisant l'objet d'un échange sont de taille et de valeur équivalente,  
 Considérant que l'objet de cet échange est de permettre la régularisation de l'assiette du chemin de Bompas,  
 Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

**Article unique** : approuve l'échange de terrain suivant :

Parcelles cédées gratuitement à la Commune			Parcelle cédée gratuitement à Mme FAGES		
AI 72d	259 m <sup>2</sup>	Zones du POS INB3 / NCF3	AI 71a	1368 m <sup>2</sup>	Zone NCF3
AI 230f	105 m <sup>2</sup>	Zone NCF3			
AI 230g	53 m <sup>2</sup>	Zone NCF3			
AI 231i	853 m <sup>2</sup>	Zone NCF3			

**Article deux** : dit que cet échange est réalisé sans soulte

**Article trois** : Autorise M. le Maire à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

**POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Affiché le 13/04/2016

Transmis au contrôle de légalité le 13/04/2016

Certifié exécutoire le 13/04/2016

Le Maire,

Pierre MOLLAND

**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 AVRIL 2016**

-----

Le onze avril deux mille seize à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 5 avril 2016, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Présents** : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, M. LACROUX Daniel, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, Mme SUAOU Corinne, Mme VILLAIN Alexandra.

**Absents excusés** : Mme BARTOLO Amélie, M. POYNARD Stephan.

**Procurations :**

Mme VAUTRIN Martine a donné procuration à Mme BERTRAND Laurence,  
M. VILMER Jean-Paul a donné procuration à M. MOLLAND Pierre

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. CANGELOSI Alphonse a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 11 AVRIL 2016

**OBJET : Acquisition des parcelles AN 155 ET 159 :**

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée ouest, il est apparu que certaines parcelles situées dans l'emprise du projet étaient encore la propriété de riverains. Ceux-ci ont été contactés et ont accepté de céder les parcelles AN 155 et 159 à l'euro symbolique à la commune.

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Considérant le projet d'aménagement de la RD 901,  
Considérant que les parcelles cadastrées section AN n° 155 et n° 159 se situent dans l'emprise du projet,  
Considérant l'accord des propriétaires concernés,  
Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

**Article un** : approuve l'acquisition par la commune à l'euro symbolique des parcelles cadastrées AN 155 (42 m2) et AN 159 (11 m2) appartenant à M. Galdi et Mme Russo.

**Article deux** : dit que les frais relatifs à cette acquisition sont à la charge de la commune.

**Article trois** : autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette acquisition.

**POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

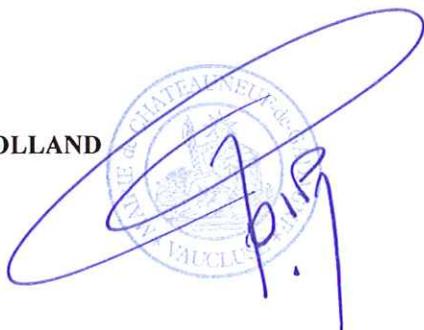
Affiché le 13/04/2016

Transmis au contrôle de légalité le 13/04/2016

Certifié exécutoire le 13/04/2016

Le Maire,

Pierre MOLLAND



**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 AVRIL 2016**

-----

Le onze avril deux mille seize à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 5 avril 2016, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Présents** : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Héléne, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, M. LACROUX Daniel, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, Mme SUAOU Corinne, Mme VILLAIN Alexandra.

**Absents excusés** : Mme BARTOLO Amélie, M. POYNARD Stephan.

**Procurations :**

Mme VAUTRIN Martine a donné procuration à Mme BERTRAND Laurence,  
M. VILMER Jean-Paul a donné procuration à M. MOLLAND Pierre

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. CANGELOSI Alphonse a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 11 AVRIL 2016

**OBJET : Acquisition de la parcelle AN 157 :**

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée ouest, il est apparu que certaines parcelles situées dans l'emprise du projet étaient encore la propriété de riverains. Ceux-ci ont été contactés et ont accepté de céder la parcelle AN 157 à l'euro symbolique à la commune.

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Considérant le projet d'aménagement de la RD 901,  
Considérant que la parcelle cadastrée section AN n° 157 se situe dans l'emprise du projet,  
Considérant l'accord des propriétaires concernés,  
Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

**Article un** : approuve l'acquisition par la commune à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée AN 157 (24m2) appartenant à M. et Mme Carretier.

**Article deux** : dit que les frais relatifs à cette acquisition sont à la charge de la commune.

**Article trois** : autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette acquisition.

**POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

**Pour extrait conforme**

**Au registre sont les signatures**

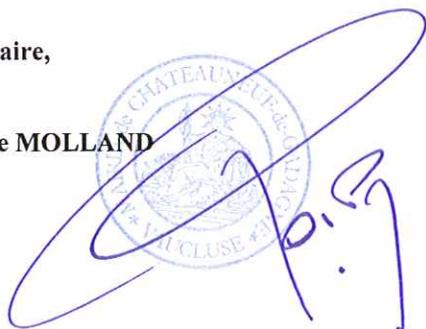
Affiché le 13/04/2016

Transmis au contrôle de légalité le 13/04/2016

Certifié exécutoire le 13/04/2016

Le Maire,

Pierre MOLLAND



**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 AVRIL 2016**

-----

Le onze avril deux mille seize à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 5 avril 2016, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Présents** : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, M. LACROUX Daniel, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, Mme SUAOU Corinne, Mme VILLAIN Alexandra.

**Absents excusés** : Mme BARTOLO Amélie, M. POYNARD Stephan.

**Procurations :**

Mme VAUTRIN Martine a donné procuration à Mme BERTRAND Laurence,  
M. VILMER Jean-Paul a donné procuration à M. MOLLAND Pierre

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. CANGELOSI Alphonse a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 11 AVRIL 2016

**OBJET : Acquisition de la parcelle AN 156 :**

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée ouest, il est apparu que certaines parcelles situées dans l'emprise du projet étaient encore la propriété de riverains. Ceux-ci ont été contactés et ont accepté de céder la parcelle AN 156 à l'euro symbolique à la commune.

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Considérant le projet d'aménagement de la RD 901,  
Considérant que la parcelle cadastrée section AN n° 156 se situe dans l'emprise du projet,  
Considérant l'accord des propriétaires concernés,  
Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

**Article un** : approuve l'acquisition par la commune à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée AN 156 (39m2) appartenant à M. et Mme Magan.

**Article deux** : dit que les frais relatifs à cette acquisition sont à la charge de la commune.

**Article trois** : autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette acquisition.

**POUR : 21    CONTRE : 0    ABSTENTIONS : 0**

**Pour extrait conforme**

**Au registre sont les signatures**

Affiché le 13/04/2016

Transmis au contrôle de légalité le 13/04/2016

Certifié exécutoire le 13/04/2016

Le Maire,

Pierre MOLLAND

**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 AVRIL 2016**

-----

Le onze avril deux mille seize à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 5 avril 2016, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Présents** : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, M. LACROUX Daniel, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, Mme SUAOU Corinne, Mme VILLAIN Alexandra.

**Absents excusés** : Mme BARTOLO Amélie, M. POYNARD Stephan.

**Procurations :**

Mme VAUTRIN Martine a donné procuration à Mme BERTRAND Laurence,  
M. VILMER Jean-Paul a donné procuration à M. MOLLAND Pierre

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. CANGELOSI Alphonse a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 11 AVRIL 2016

**OBJET : Demande de subvention opération Façade:**

Depuis plusieurs années, le Département de Vaucluse et la Région PACA nous encouragent à réhabiliter le centre ancien de CHATEAUNEUF DE GADAGNE.

Pour assurer la réussite de cette action, la commune a mise en place une « Opération Façades », dont le suivi a été confié à l'association Habitat et Développement de Vaucluse (H&D 84).

Au regard du bilan positif du « Point Info Amélioration de l'Habitat », la ville souhaite poursuivre cette opération en 2016, en conservant les mêmes objectifs, soit 6 façades à améliorer pour une enveloppe budgétaire de 10 980,00 €.

L'aide financière du Département de Vaucluse, et celle de la Région PACA, demeurent indispensables pour maintenir le dynamisme de l'opération. En conséquence, la commune les sollicite pour leur demander de participer aux subventions versées aux propriétaires.

Le périmètre, et les modalités d'intervention, restent inchangés par rapport aux précédentes opérations, à savoir :

■ Seul le centre ancien est concerné.

■ Pour les particuliers, le taux de subvention est fixé à 30 % du montant des travaux avec un maximum de subvention de 2 287,00 € par façade et une moyenne de 1 830,00 €.

La commune solliciterait le Département et la Région comme suit :

Conseil Départemental : 2 745 €

Conseil Régional : 5490 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'intérêt pour la Commune de continuer l'opération Façades,

Considérant les modalités de financement par le Conseil Départemental et le Conseil Régionale,

Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

**Article un** : décide de continuer le Point Info Amélioration de l'habitat et l'Opération Façade pour l'année 2016 et de confier à Habitat & Développement de Vaucluse (H & D 84) par une convention et un contrat, la mission d'Animation de cette opération et sollicite du Conseil Départemental l'attribution d'une subvention de 1500 € pour cette mission d'un montant total de 3000 €.

**Article deux** : autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches et à accomplir toutes les formalités nécessaires à la prolongation de cette action.

**Article trois** : charge Monsieur le Maire de solliciter les aides financières suivantes :

■ Du Conseil Départemental de Vaucluse à hauteur de 2 745,00 €,

■ Du Conseil Régional PACA à hauteur de 5 490,00 €,

**POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Affiché le 13/04/2016

Transmis au contrôle de légalité le 13/04/2016

Certifié exécutoire le 13/04/2016

Le Maire,

Pierre MOLLAND

**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 AVRIL 2016**

-----

Le onze avril deux mille seize à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 5 avril 2016, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Présents** : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, M. LACROUX Daniel, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, Mme SUAOU Corinne, Mme VILLAIN Alexandra.

**Absents excusés** : Mme BARTOLO Amélie, M. POYNARD Stephan.

**Procurations :**

Mme VAUTRIN Martine a donné procuration à Mme BERTRAND Laurence,  
M. VILMER Jean-Paul a donné procuration à M. MOLLAND Pierre

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. CANGELOSI Alphonse a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 11 AVRIL 2016

**OBJET : Avances de trésorerie non budgétaires entre le budget général et le budget annexe « site de la chapelle » :**

Le budget annexe « site de la chapelle » dispose d'une trésorerie indépendante de celle de la commune. Afin d'assurer le règlement des dépenses liés à l'activité du service en attendant l'encaissement des recettes, il est proposé de mettre en place des avances de trésorerie non budgétaires entre les deux budgets. Ces avances de trésoreries sont versées pour une durée maximale de 1 an et elles devront obligatoirement être remboursées au plus tard le 31 décembre. Elles seront plafonnées à un montant maximum de 20 000 €. Elles seront consenties à taux 0%, c'est-à-dire qu'elles ne donneront pas lieu à facturation d'intérêts.

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vues les instructions budgétaires et comptables M14 et M4

Considérant que le budget annexe « site de la chapelle » dispose d'une trésorerie indépendante de celle du budget principal,

Considérant la nécessité pour ce budget de bénéficier d'une avance de trésorerie afin de payer ses charges dans l'attente de l'encaissement de ses recettes,

Considérant la possibilité de mettre en place des avances de trésorerie entre le budget Ville et le budget annexe « site de la Chapelle »

Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

**Article un** : autorise la mise en place d'avances de trésorerie non budgétaires entre le budget général de la Commune et le budget annexe « site de la Chapelle ».

**Article deux** : dit que ces avances seront plafonnées à 20 000 € (montant maximum global consenti) et qu'elles sont consenties à taux 0%.

**Article trois** : dit que ces avances de trésorerie seront versées pour une durée maximale de 1an et qu'elles devront être obligatoirement remboursées au plus tard le 31 décembre.

**Article quatre** : autorise M. le Maire à signer tout document à intervenir sur cet objet et notamment les demandes de versement et de remboursement des avances.

**POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Affiché le 13/04/2016

Transmis au contrôle de légalité le 13/04/2016

Certifié exécutoire le 13/04/2016

Le Maire,

Pierre MOLLAND

The image shows the official seal of the Commune de Châteauneuf de Gadagne, which is circular and contains the text 'COMMUNE DE CHATEAUNEUF DE GADAGNE' and 'AUCLUSE (VAUCLUSE)'. Overlaid on the seal is a large, handwritten signature in blue ink, which appears to be 'P. MOLLAND'.